



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 23 mars 2020 à 20h00 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M^{me} Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M^{me} Lise Roy, conseillère (téléconférence)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière

M. Roger Maisonneuve, directeur général

200323-34

**Adoption des valeurs organisationnelles de la
Ville de Boucherville**

CONSIDÉRANT qu'en 2018, le Conseil municipal a établi les valeurs organisationnelles qui devraient guider les fonctionnaires et élus municipaux dans leurs comportements et actions quotidiennes au sein de l'organisation et face aux citoyens;

CONSIDÉRANT qu'un comité sur les valeurs organisationnelles, composé de membres du comité de direction, a été formé afin de :

1. Proposer une mission, vision (promesse) et définitions communes à l'ensemble des directions, pour chacune des valeurs établies par le Conseil municipal.
2. Proposer un plan d'action afin de communiquer et faire vivre ces valeurs à l'interne.
3. Collaborer à la mise en place de ces actions.

CONSIDÉRANT que le fruit de ce comité a été présenté à l'ensemble des cadres de la Ville;

CONSIDÉRANT que préalablement à la communication et au déploiement de ces valeurs au sein de l'organisation, il y a lieu de procéder officiellement à leur adoption par résolution du Conseil municipal;

Il est proposé d'adopter les valeurs organisationnelles de la Ville de Boucherville, lesquelles étant les suivantes:



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 23 mars 2020 à 20h00 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M^{me} Anne Barabé, conseillère

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M^{me} Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M^{me} Lise Roy, conseillère (téléconférence)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière

M. Roger Maisonneuve, directeur général

1. être à l'écoute,
2. être au service,
3. gérer avec rigueur et intégrité,
4. adopter une attitude d'ouverture face aux projets rassembleurs,
5. travail d'équipe inspiré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
DE LA RÉOLUTION No 200323-34

MARIE-PIER LAMARCHE, GREFFIÈRE